Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques

Diplôme de conservateur de bibliothèque

RAPPORT DE STAGE

Le Département Sciences et techniques de la Bibliothèque nationale de France.

Joël Pollet

Stage effectué sous la direction de Mr Raccah directeur du Département.



1999



Le Département Sciences et techniques de la Bibliothèque nationale de France.

Rapport de stage (1999)

Joël Pollet

Stage effectué sous la direction de Mr Raccah directeur du Département

1999 DCB ST 44

Sommaire

Introduction

1. La Bibliothèque nationale de France (BnF)	p.2
1.1 La Bibliothèque nationale (BN)	p.2
1.2 L'Etablissement Publique de la Bibliothèque de France (EPBF) 1.2.1. Définitions et missions	p.3 p.3
1.2.2. Politique d'acquisitions	p.4
1.2.3 Premier bilan des collections en libre accès1.2.4 Organigramme actuel et missions	p.5
1.2.4 Organigramme actuer of missions	p.6
2. Le Département Sciences et techniques	p.7
2.1 La politique documentaire dans le domaine des sciences	
et la mise en valeur des collections.	P.7
2.1.1. La place des sciences à la BnF	p.7
2.1.2. Mise en valeur	p.9
2.1.3 Lien avec les collections en magasin	p.10
2.2 Quelques données sur le Département	p.11
2.2.1. Les collections patrimoniales issues du déménagement	p.11
2.2.2 Les accroissements actuels pour les magasins	p.12
2.2.3 Les salles et collections en libre accès	p.12
2.3 La documentation électronique	p.13
2.4 Les collections scientifiques de la BnF	p.14
2.4.1 Réserve et Département des Manuscrits	p.14
2.4.2 Les collections des départements thématiques	p.14
2.4.3 Les collections numérisées	p.14
2.5 Le service public	p.16
2.5.1 Le HdJ	p.16
2.5.2. Le RdJ	p.17
Bibliographie consultée	p.19

Introduction

J'ai effectué mon stage au Département Sciences et techniques de la Bibliothèque nationale de France (BnF) sous la direction de Mr Raccah. J'ai pu prendre connaissance de la plupart des activités assurées par le personnel et prendre part à quelques unes d'entre elles (service public, mise en place des pages web, participation au programme de recherche). Par ailleurs certaines de mes tâches m'ont conduit dans d'autres départements de la BnF. J'ai ainsi participé à la relecture des textes introductifs des disciplines scientifiques qui serviront d'aide à la navigation sur la prochaine version de Gallica. Enfin j'ai effectué mon mémoire dans le cadre du programme de recherche mise en place par le département qui concerne la rédaction à terme d'un guide des collections scientifiques de la BnF. Je me suis consacré plus particulièrement à l'évaluation des textes des physiciens étrangers du XIXème siècle et cette étude m'a conduit dans d'autres départements et à solliciter l'aide et les connaissances de G. Greco, E. Netchine, L. Portes, J. Seckel et V. Tesnière. Cela m'a permis de prendre une mesure plus précise de la complexité de cet établissement, de sa richesse et de son histoire.

Le rapport qui suit décrit le Département Sciences et techniques dans le contexte général de la BnF. Il insiste sur surtout sur l'aspect documentaire.

On sait que depuis 1988, la BnF connaît une évolution décisive et j'insisterai plus spécifiquement sur la politique documentaire définie dans le cadre du renouveau de l'encyclopédisme. Cela permettra une présentation plus précise du Département en insistant sur la singularité de sa position. Il est en effet la traduction directe de l'encyclopédisme voulu en étant caractéristique d'une politique d'offre documentaire. Mais la richesse de ses collections tarde ainsi à trouver son public et nécessite un travail spécifique de mise en valeur. Par ailleurs, au même titre que les autres départements thématiques du site de Tolbiac, le Département *Sciences* assure la communication des documents de ses magasins, le service public de ses salles, les acquisitions et le catalogage de ses collections en libre accès. Ces fonctions seront présentées à travers l'expérience que j'ai pu acquérir pendant le stage.

Avant de commencer, je tiens particulièrement à remercier l'ensemble du personnel du Département qui m'a réservé un accueil très chaleureux et une disponibilité constante.

1. La Bibliothèque nationale de France (BnF)

Né de la fusion en 1994 de l'Etablissement public de la Bibliothèque de France (EPBF) et de la Bibliothèque nationale (BN), l'établissement actuel assume l'héritage nationale constitué au fil de cinq siècles d'histoire et les orientations nouvelles définies par Mr F. Mitterrand en 1988.

1.1. La Bibliothèque nationale

Nous ne rappellerons pas ici l'histoire de l'institution qui remonte au règne de Louis XI. Notons cependant que les collections sont de fait encyclopédiques jusqu'au début de ce siècle. Constituées par achat de bibliothèques privées, par dons, échanges, par acquisitions courantes mais surtout enrichies régulièrement par dépôt léga,l elles couvrent l'ensemble du savoir. L'encyclopédisme est aussi une volonté explicite. Ainsi, lorsque L. Delisle encourage les

acquisitions à la fin du XIXème siècle c'est en insistant sur la nécessité de suivre les progrès des sciences (à l'époque surtout allemande). Cependant, Julien Cain, administrateur après la guerre, recentre les acquisitions étrangères sur l'histoire et les sciences humaines essentiellement pour des contraintes budgétaires. Sachant par ailleurs que les sciences sont principalement publiées en anglais pendant ce siècle, on considère généralement qu'à partir des années 20, l'encyclopédisme est perdu pour les collections de la bibliothèque.

On sait que l'ensemble des collections est, à partir de la fin du XVIIème siècle, repéré par un système de cotation et de catalogues. La cotation Clément, plusieurs fois remaniée, simplifiée a été le support de la répartition thématique des collections entre les départements de la BnF. Ce système constitue à l'heure actuelle l'essentiel du dispositif de repérage et de communication des documents. Il n'est totalement abandonné qu'en 1996, date à partir de laquelle les ouvrages entrés en magasins ont une cote non signifiante (date-numéro séquentiel) proche d'un numéro d'inventaire, le système informatique assurant la correspondance entre la cote et l'adresse en magasin.

L'évolution des systèmes de cotation est caractérisée par un affranchissement progressif (et parfois douloureux) de la description dans les catalogues vis à vis de la disposition physique en rayon : l'informatisation des catalogues permet la déconnexion complète.

1.2 L'Etablissement Publique de la Bibliothèque de France (EPBF)

1.2.1. Définitions et missions

Le 14 juillet 1989, le Président de la République annonce (superlativement) « la construction et l'aménagement de l'une ou de la plus grande et la plus moderne bibliothèque du monde » stipulant que « cette grande bibliothèque devra couvrir tous les champs de la connaissance, être à la disposition de tous, utiliser les technologies les plus modernes de transmissions des données, pour pouvoir être consultée à distance et entrer en relation avec d'autres bibliothèques européennes ».

Encyclopédisme, modernisme et ouverture devront caractériser le nouvel établissement devenu en 1994 la Bibliothèque nationale de France (BnF). Les nouvelles technologies en particulier, outre un moyen moderne de transmission et de stockage de l'information, devront ainsi « vaincre le fossé, la contradiction même, qui séparent le plus souvent communication et conservation ».

Un premier rapport (Cahart-Mélot, 1989) précise les enjeux d'une telle Grande bibliothèque : reprendre les acquisitions étrangères, créer un catalogue collectif pour les monographies, devenir le centre d'un réseau actif et faciliter la coopération documentaire et ouvrir plus largement les collections au public (par des salles plus spacieuse qu'à la BN et par un accès à distance).

On peut noter au passage que les rapporteurs insistent sur ce qui leur semble être une spécificité des sciences et de la pratique documentaire scientifique : l'utilisation importante des banques de données et des périodiques. Pour eux la position de la Grande Bibliothèque serait celle d'un membre actif et fédérateur du réseau documentaire scientifique. La Bibliothèque pourrait ainsi devenir un point d'accès à la base de données de l'INIST et coordinatrice des différents projets documentaires en veillant à leur complémentarité.

L'association de préfiguration puis l'établissement public (EPBF) ont définis peu à peu la physionomie du projet. Les liens avec la BN se sont précisés jusqu'à la fusion des deux

établissement en 1994. Depuis 1990 et la décision du transfert de la totalité des collections imprimées et périodiques sur le nouveau site, la BN a ainsi assuré le recollement de ses collections et l'informatisation de ses catalogues avec en particulier la conversion rétrospective concrétisée par l'édition du cédérom à l'automne 1996.

1.2.2. Politique d'acquisitions

Une des missions principale de l'EPBF a consisté dans la définition de la politique d'acquisitions. L'effort pour développer les collections en libre accès est en effet conséquent et concrétise la volonté d'ouverture et d'encyclopédisme. Deux décisions importantes caractérisent les collections. D'une part, J. Toubon (ministre de la Culture) annonce en 1993 la distinction (la juxtaposition) de deux niveaux : Haut de jardin (HdJ) et Rez de Jardin (RdJ) ; d'autre part les collections seront désormais réparties par thèmes. Quatre Départements thématiques sont crées : *Philosophie*, histoire, sciences de l'homme ; Droit, économie, politique ; Sciences et techniques ; Littérature et art.

La politique d'acquisitions est définie discipline par discipline et concerne principalement les sources imprimées. Elle est synthétisée par le document *Propositions pour une charte documentaire* (1994). Notons qu'elle est indissociable d'une réflexion sur l'usage de la Dewey étant entendu que le système de cotes est le support indispensable pour la gestion des collections en libre accès.

L'EPBF reprend l'idée de constituer des collections ayant vocation d'outils d'accompagnement de la réflexion et de la recherche. Il s'agit donc de titres de références (ce qui permet un encyclopédisme réaliste) de types suivants :

- bibliographies générales ou spécialisées, courantes ou rétrospectives, catalogues de bibliothèques, encyclopédies, dictionnaires...
- textes littéraires, philosophiques, scientifiques dans leur édition la plus complète,
- une sélection des résultats de la recherche soit parmi les travaux qui ont fait date ou parmi ceux plus contemporains qui apportent du nouveau dans la compréhension des connaissances.

Les périodiques généralistes et de référence sont, dans cette optique, une source complémentaire indispensable.

Les deux niveaux HdJ et RdJ se distinguent principalement par le niveau intellectuel prescrit. Le RdJ s'adresse aux étudiants de 3ème cycle et aux chercheurs, il s'adosse aux collections patrimoniales des magasins. Le HdJ par contre doit être autosuffisant (pas de communication des documents des magasins et étanchéité entre les deux niveaux), il s'adresse aux étudiants des premier et deuxième cycles, aux autodidactes, socioprofessionnels, universitaires et chercheurs. Cette ouverture délibérément plus large exclut cependant la vulgarisation. Le public attendu au HdJ doit avoir une familiarité avec les disciplines. L'ensemble constitue une politique d'offre mais elle s'appuie sur une réflexion sur l'usage et les publics. Les commissions d'acquisitions en sciences ont aussi consulté des experts, chercheurs ou bibliothécaires d'établissements supérieurs (en science : l'Ecole polytechnique, bibliothèque d'Orsay et de Jussieu) et visité des bibliothèques étrangères (British Library pour la commission science).

Ces grands principes admis, il va de soi qu'ils ont été l'objet d'interprétations différentes suivant les disciplines. Ils ont pour objectifs de conférer aux collections du libre accès une unité d'ensemble.

1.2.3 Premier bilan des collections en libre accès

de la companya de la

Dix ans après le début des acquisitions (1990), une première évaluation quantitative de l'offre documentaire de la BnF a été faite. Elle porte principalement sur les collections en libre-accès cataloguées au 1^{er} janvier 1999. Les données sont d'ordre quantitative, elles permettent cependant de distinguer les deux niveaux HdJ et RdJ. Les collections sont maintenant constituées : le taux de remplissage (70% pour le HdJ, 60% pour le RdJ) et le nombre de documents disponibles (480 000 volumes sur un total prévu de 700 000) leur donnent une unité propre et les collections entrent peu à peu dans une phase de gestion documentaire (entretien, affinement, désherbage).

3.00 te

Les deux niveaux sont bien identifiés. Ils ont un faible taux de recouvrement de titre (27%), les collections du niveau recherche sont plus anciennes que celles du HdJ, le français est minoritaire en RdJ. Enfin les volumétries par séries de cotes différencient les deux fonds.

Pour un même niveau, le faible taux d'exemplaires multiples indique que la répartition entre disciplines est bien définie. Cependant elle entraîne un certain nombre de difficultés : les thème comme l'environnement, les médias sont traités par plusieurs services ou plusieurs départements ce qui peut générer des lacunes ou des redondances injustifiées ; certaines publications difficiles à localiser (petits éditeurs étrangers ou publications institutionnelles) peuvent par ailleurs échapper aux acquisitions par sujet.

L'ensemble des collections est cependant marqué par l'histoire du projet : la période de constitution (1990-1995) est très majoritaire sur les rayons. Le phénomène est inévitable et pourrait être atténué par un désherbage portant surtout sur cette période, mais il est accentué par le problème de la longueur de la chaîne des documents. Les retards de catalogage sont en effet très importants (quelques soit les départements).

Si le résultat est satisfaisant et correspond aux objectifs définis par la charte documentaire, cette première évaluation indique les réflexions à menées : identifier les lacunes et les redondances, préciser la place du français au RdJ, celles de certains domaines culturels.

Par ailleurs, l'objectif des collections du HdJ devrait être précisé: un lectorat étudiant, utilisant ses propres documents, apparaît être aujourd'hui majoritaire. Quelle place doit-on ménager à ses attentes en termes documentaires (manuels d'enseignements, précis, exemplaires multiples...)?

D'autre part, une réflexion d'ensemble sur la politique de l'établissement vis-à-vis des nouveaux médias (Internet, périodiques électroniques) devrait être explicitée. Le Département *Sciences* a ainsi permit la consultation en ligne d'une centaine de titres de périodiques scientifiques dont il possède les abonnements papiers. Quelle suite donner à cette initiative en terme d'abonnements onéreux, de diversification ?

De manière plus générale, alors que les collections du libre-accès sont presque constituées, la politique documentaire formalisée par l'établissement doit prendre en compte la complémentarité entre les différentes collections (libre-accès et magasins), entre les différents supports (imprimés, numériques, microformes), entre les différents sites (imprimés des départements spécialisés de Richelieu, redéploiement du département arts et spectacles) et enfin par rapport aux différents réseaux auxquels la BnF participe.

On le voit, l'effort manifeste consacré à la constitution de ces collections a monopolisé l'ensemble des acquéreurs et des réflexions et il semble que le temps soit venu d'étendre la politique documentaire aujourd'hui encore focalisée sur les collections en libre accès. Le lien avec les collections en magasins est encore à faire comme la prise en compte des différents supports. En particulier, l'attitude de la BnF est encore timide en ce qui concerne les périodiques électroniques. Cependant les relations avec L'INIST sont à nouveau l'objet d'un groupe de travail. Cette base pourrait ainsi compléter utilement les collections de périodiques, toutes disciplines confondues.

Terminons ce rapide survol de la BnF en décrivant l'organigramme actuel et les différentes tâches assurées par les Départements.

1.2.4 Organigramme actuel et missions

L'établissement actuel est placé sous la tutelle du Ministère de la Culture. La contractualisation de leur rapport est en cours de réflexion sur la base de la rédaction d'un projet d'établissement.

L'établissement a pour missions d'assurer l'accroissement des collection par le dépôt légal et les acquisitions, de garantir la conservation des collections et de produire un catalogue qui fasse autorité pour l'identification des documents.

Il est organisé en trois directions: directions des collections, de l'administration et du personnel, des services et des réseaux (comprenant l'Agence bibliographique nationale et les départements du dépôt légal, des systèmes d'information, de la bibliothèque numérique, de la conservation) et quatre délégations: délégation à la stratégie, aux relations internationales, à la diffusion culturelle, à la communication.

La direction des collections comprend 12 départements: les départements spécialisés localisées à Richelieu (Estampes et la photographie, Cartes et plans, Manuscrits, Monnaies, médailles et antiques), le département de la Musique, celui des Arts du spectacle et enfin, sur le site de Tolbiac, l'Audiovisuel, la Réserve des livres rares, la Recherche bibliographique et les quatre départements thématiques: Philosophie, histoire, sciences humaines, Droit, économie et politique, Sciences et techniques, Littérature et art.

L'aspect commercial des acquisitions (relations avec les éditeurs, gestion des abonnements) et leur réception sont assurées par la Gestion Centralisée des Acquisitions. Le dépôt légal est centralisée pour la réception et le catalogage (dans la base BN-Opale) puis réparti entre les départements thématiques.

Chacun des départements thématiques possède des collections en magasins (issues principalement de la répartition des collections des anciens départements des imprimés et des périodiques de la Bibliothèque nationale et enrichies par dépôt légal) dont il assure la conservation et la communication. Chaque département a aussi la responsabilité de salles de lecture en HdJ et en RdJ en ce qui concerne le service public (renseignement bibliographique, accueil du public, communication des ouvrages en magasins pour le niveau recherche) et les collections en libre-accès (acquisitions, catalogage dans le *Catalogue des imprimés en libre-accès*, rangement).

Outre les collections, chaque salle dispose de postes informatiques permettant la consultation des catalogues, des cédéroms ou de la bibliothèque numérique, la réservation des places, les demandes de communications de documents, l'utilisation d'Internet. Enfin des postes de lecture de microformes et des vidéoscopes grossissant sont à la disposition du public.

En ce qui concerne les modalité d'accès : le HdJ est accessible sans restriction à partir de 16 ans, quant au RdJ, il faut pouvoir justifier d'une activité de recherche. La protection des collections fait de la BnF une bibliothèque de « dernier recours ».

Pour poursuivre la description de l'organigramme, indiquons que les disciplines couvertes par les départements sont regroupées en services auxquels s'ajoute celui de la conservation. Le Département Sciences a ainsi deux services qui assurent les acquisitions et le catalogage dans leurs disciplines et l'organisation de leur équipe de magasiniers et de vacataires. Le premier service concerne les sciences de la vie (la paléontologie, les sciences biologiques, la psychologie, la psychiatrie, l'agronomie, la gastronomie) et les sciences de l'ingénieur laissant l'histoire des sciences et des techniques, les sciences fondamentales

(mathématiques, physique, chimie), les sciences de la terre et les généralités des sciences au deuxième service. Cette répartition correspond au deux salles du Rez-de-Jardin.

Enfin une cellule assure les fonctions « transverses ». Il s'agit de la coordination des entrées rétrospectives, des périodiques du dépôt légal et de la gestion des magasins ; de la coordination des périodiques du libre-accès ; de la coordination du catalogage dans la base GEAC et enfin de la coordination informatique. L'accueil en tour est assuré par une équipe de vacataires. L'ensemble est placé sous la responsabilité du directeur du département et de son adjointe.

Le Département Sciences est le plus petit des départements thématiques avec une centaine de personnes. L'accroissement des collections du libre-accès est assurér par dix acquéreurs et le catalogage dans la base GEAC fait par douze catalogueurs. Chaque notice crées étant auparavant validée par un des trois relecteurs (principalement pour l'indexation Dewey-Rameau et pour les autorités personnes physiques et collectivités).

Rameau et pour les autorités personnes physiques et collectivités).

2. Le Département Sciences et techniques

Quelques éléments ont déjà été donné dans les pages qui précèdent, nous les complétons ici par une description plus précise de la politique d'acquisitions en sciences. Nous poursuivrons par la description des collections gérées par le Département, qu'il faut distinguer des collections scientifiques dont nous donnerons un rapide aperçu. Nous poursuivrons par deux projets récents : les pages web et les périodiques électroniques pour finir avec quelques remarques sur le service public.

2.1 <u>La politique documentaire dans le domaine des sciences et la mise en valeur des collections.</u>

2.1.1. La place des sciences à la BnF

Nous l'avons vu, l'existence du Département *Sciences* répond à la volonté de renouer avec l'encyclopédisme des collections de la Bibliothèque nationale. Il est attendu de ceci qu'il contribue à combler le fossé creusé entre la culture scientifique et la culture générale et qu'il soit une opportunité pour la recherche concernée de plus en plus par l'interdisciplinarité.

Mais une fois ceci accepté, quelle interprétation lui donner dans le cadre d'une bibliothèque nationale ?

La politique d'acquisitions en sciences précise ainsi le niveau, le contenu des collections à partir d'une réflexion sur l'existant, de l'expérience des bibliothèques universitaires françaises et de celle de certaines bibliothèques étrangères (British Library, New York Public Library, Deustch Bibliotek).

Question de niveau tout d'abord : la place des sciences doit être cohérente avec l'unité de l'établissement, ce qui exclut en particulier la vulgarisation. La Médiathèque de la Citée des sciences de la Villette offre d'ailleurs dans ce domaine des collections importantes.

Par ailleurs, il ne peut s'agir de constituer une bibliothèque scientifique de recherche. Rappelons que les laboratoires, en partie à cause de la déshérence des fonds des bibliothèques universitaires dans les années 70, ont souvent développé des bibliothèques de proximité pour leurs équipes de recherche. Les collections constituées sont toujours proches des recherches menées dans le laboratoire et les scientifiques disposent souvent de facilité de consultation. Il

est clair que la BnF ne devait pas (et ne pouvait pas) prétendre adopter la même démarche et concurrencer un réseau de bibliothèques déjà assez riche.

La bibliothèque ne pouvait pas non plus être une bibliothèque universitaire. Le réseau de ces bibliothèques pose en effet des problèmes spécifiques dont le rapport Miquel (contemporains du rapport Cahart-Mélot) souligne les difficultés.

Entre ces trois pôles, les collections de la BnF cherchent à constituer une bibliothèque dite de référence. L'exhaustivité disciplinaire est un des atouts principaux.

L'articulation entre le HdJ et le RdJ est conçue sur le mode de la complémentarité des collections : les mêmes disciplines sont traitées et les ouvrages se distinguent par leur complexité et leur exhaustivité. Les collections du HdJ permettent une approche globale d'un problème, elles s'adressent à des lecteurs pratiquant déjà la lecture des textes scientifiques. Le niveau intellectuel est celui des premier et deuxième cycles universitaires. Les collections insistent par ailleurs sur les applications des disciplines scientifiques donnant ainsi aux praticiens (ingénieurs, professions médicales) et aux enseignants un fonds de référence important. Le français est majoritaire. Ces collections ne sont pas de type universitaire : précis, exercices, cours ne sont pas présents ici. Il s'agit de présenter de manières variées les différentes approches pour chaque discipline. Le fonds est ainsi ouvert à un public varié.

Les collections du RdJ ont quant-à elles deux objectifs: mettre en valeur les collections patrimoniales et réintroduire les sciences et les techniques à haut niveaux dans les fonds nationaux. L'histoire des sciences est un élément important dans le sens du premier point mais les ouvrages de référence contemporains contribuent aussi à cette mise en valeur. Le fonds de référence de niveau recherche permet une enquête préalable très approfondie, une consultation ponctuelle précise et la constitution régulière de bibliographies. Mais il ne permet pas de conduire la totalité de la recherche, la notion de référence impliquant un certain recul sur l'actualité des disciplines. L'anglais est ici la langue majoritaire.

Les collections des deux niveaux entretiennent des rapports avec celles des autres départements. Ainsi, l'épistémologie est traitée par le Département *Histoire* comme discipline proche de la philosophie, les mathématiques appliquées à la sociologie, à l'économie sont traitées par dans les disciplines relatives. La charte documentaire a formalisé une partie de ces relations, mais on a vu que l'évaluation récente des collections met en lumière la nécessité de préciser certaines interférences.

La typologie des documents découle de ce qui précède : bibliographies, courantes ou rétrospectives, spécialisées ou généralistes (forme imprimée ou électronique), les monographies de synthèse, les traités importants, les séries monographiques. Les ouvrages pointus ne sont pas pris en compte. Enfin une sélection de périodiques généralistes de référence pour chaque discipline est disponible en salle avec souvent un rétrospectif important (pour faire le lien avec les collections existantes de la BN).

Pour les bibliographies on peut ainsi cité Science citation Index de puis l'origine (1945), Zoological record depuis 1864, Astronomy and astrophysics abstracts depuis 1969. Pour les périodiques, la collection de The American journal of botany remonte à 1914, celle de Highlights of astronomy à 1967.

Les collections scientifiques sont donc maintenant riches après une dizaine d'années d'acquisitions. L'encyclopédisme, entendu comme exhaustivité disciplinaire au niveau recherche est leur atout majeur inédit dans le paysage documentaire scientifique français.

2.1.2. Mise en valeur

13

Quel est le public concerné ? Les commissions d'acquisitions ont déjà intégré à leurs réflexions des éléments sur les usages et les publics attendus. Etudiants de troisième cycle, chercheurs et dans une moindre mesure socioprofessionnels pour le niveau recherche; étudiants des premiers et deuxièmes cycles, praticiens, enseignants, « hommes cultivés » pour le HdJ. Avec pour usages travail bibliographique préparant et accompagnant une recherche, consultation ponctuelle précise pour le RdJ; introduction aux problématiques contemporaines, mise en perspective de la recherche, rédaction de texte de type mémoire maîtrise pour le HdJ. Sont aussi souvent invoqués les cas de l'interdisciplinarité (sciences cognitives, questions de droit, d'environnement) et celui des chercheurs désirant se documenter dans un domaine connexe à leurs axes de recherche. Dans ces deux derniers cas, l'encyclopédisme des sources est une opportunité importante.

Malgré le fait que la « littérature » scientifique est difficile d'accès pour des questions de langage et par suite sélective, le public envisagé est ainsi assez divers même s'il ne semble pas massif. Actuellement, la fréquentation du HdJ est satisfaisante, avec une présence importante des étudiants, mais le public du RdJ est encore à conquérir. Le Département est confronté à la nécessité de sa mise en valeur, de publicité à destination de la communauté scientifique pour qui la BN n'a jamais été un recours. La faible fréquentation constatée s'explique ainsi en partie par la méconnaissance de ses collections par les utilisateurs éventuels.

Le Département a ainsi participer aux cycles d'exposition (sur le thème du ciel, la catalogue publié par la BnF a été primé), à celui des conférences (trois conférences organisées cet automne en collaboration avec *La Recherche*) aux cours desquelles une bibliographie à partir des ouvrages du libre accès est distribuée. Des visites à destination des chercheurs sont régulièrement organisées au cours desquelles les participants expriment souvent leur surprise de la richesse des collections. Une page de publicité pour le Département a paru dans le numéro de novembre de *La Recherche*. Enfin, un guide des collections est en cours de définitions : le Département participe ainsi à la Mission recherche de l'établissement (dont un des objectifs est de donner une visibilité aux compétences scientifiques de la BnF).

Notons cependant, au vue de la description du public visé indiquée ci-dessus, que la fréquentation du RdJ par les scientifiques ne sera probablement qu'occasionnelle et au mieux régulière. La bibliothèque reste de toute manière un élément secondaire dans la pratique documentaire des scientifiques (importance des relations informelles, de la littérature grise, des périodiques..) surtout si elle est éloignée de leur lieu de travail. Mais le critère de fréquentation ne me semble pas être l'argument principal pouvant justifié l'existence d'un fonds scientifique important à la BnF pour le court terme. Si l'effort actuel est maintenu (acquisition et gestion dynamique des collections) la BnF proposera un fonds de référence particulièrement précieux.

Dernier élément de cette mise en valeur : les pages web sur le site de la BnF consacrées aux collections du Département *Science*. Elles ont été définies par les acquéreurs du département sous la coordination de M. Encrenaz. Ces pages « sciences » sont aussi un test : à terme, les autres départements de la BnF devraient aussi avoir leurs pages de présentation sur le site.

Une icône permet d'accéder directement depuis la page d'accueil de la BnF aux pages «Toutes les disciplines scientifiques et techniques de l'astronomie à la zoologie ». La table des matières générale est constamment présente sur un bandeau vertical à gauche. Elle permet

(adrill

de naviguer sur l'ensemble des pages, de revenir à l'accueil, l'accès aux périodiques électroniques disponibles et un lien au calendrier des conférences.

Une page est consacrée à chaque discipline selon un plan unifié (collections en libre-accès, collections patrimoniales, documents numériques, les adresses des autres bibliothèques parisiennes ayant des collections importantes dans la discipline concernée, un lien avec les signets de la BnF). Ce plan reste visible lorsque la page défile (bandeau horizontal en haut de la page écran) et permet une navigation dans la page concernant la discipline : la page écran est une unité de consultation qui donne une visibilité à la totalité de la page web.

A partir des textes donner par les acquéreurs, j'ai pu aider M. Encrenaz pour la mise en forme html du contenu dans la trame prédéfinie et le contrôle des différents liens¹.

On peut peut-être regretter que l'image ainsi donnée est statique et ne reflète pas une des activités principales du Département : les acquisitions pour les collections du libre-accès. Ces pages pourraient être, par exemple, le moyen de diffuser une liste des dernières acquisitions. Cette pratique est très courante dans les bibliothèques de recherche, elle contribue à « fidéliser » un lectorat et à faire connaître par des exemples concrets les caractéristiques des collections offertes. Sans que ces listes présentent exhaustivement les dernières acquisitions, une sélection, régulièrement mise à jour par les acquéreurs de quelques titres au retour du circuit de reliure, serait très importante un lectorat extérieur sans que cela entraîne une charge de travail supplémentaire importante.

2.1.3 Lien avec les collections en magasin

Il est, pour le Département *Sciences*, spécifique à plus d'un titre. D'une part, on l'a dit, l'arrêt des acquisitions étrangères au début de ce siècle se traduit par un déficit des collections puisque la production française (entrée par dépôt légal) couvre très mal ces disciplines. La plupart des textes de référence sont publiés en anglais (et en allemand pour le début du siècle) qui devient langue véhiculaire et par suite n'est pas traduite.

Il faut noter cependant que la science soviétique a apporté une contribution importante et que l'URSS a encouragé une politique de traduction non négligeable (éditions MIR par exemple). De plus certains abonnements à des périodiques scientifiques ont été maintenus jusque dans les années 50 et on peut noter quelques acquisitions en mathématiques pour la périodes contemporaines. Enfin, l'achat des œuvres complètes semblent assez bien suivi tout au long du siècle.

Mais malgré ces quelques éléments de pondération, les collections de la BN ne traduisent que partiellement les avancées scientifiques du siècle écoulé.

Il y a d'autre part l'usage documentaire scientifique dominant. En règle générale, l'obsolescence des textes est ici plus rapide que dans la majorité des autres disciplines. La dimension historique est peu présente dans le travail de recherche et les périodiques, congrès ou la littérature grise sont des media privilégiés. Une monographie n'est pas luédans son ensemble mais le plus souvent consultée selon les besoins.

Cependant, cette constatation d'ensemble, qui entérine la coupure entre les collections en libre accès proche de l'actualité et les collections en magasins, me semble devoir être nuancée. Il y a en effet une utilisation des textes de référence plus longue. Certains cours par exemple (ceux de L. Landau en physique théorique, celui de A. Messiah en mécanique quantique ou celui de D. Hilbert et Courant en physique mathématique) sont encore souvent consultés et référencés. On pourrait remarquer aussi que certains textes anciens ont eu récemment une actualité renouvelée. Ainsi au cours du développement d'une discipline récente comme le « chaos

¹ Utilisation de l'éditeur du navigateur Explorer et de Frontpage.

déterministe », des résultats d'H. Poincaré du début du siècle ont été « redécouverts ». Même si ce texte n'a pas été l'objet d'une recherche proprement dite, la conscience historique a été un élément important de l'assise comme discipline de « chaos déterministe ».

Dans une autre approche, V.I. Arnold, mathématicien prolifique et important de la mathématique moderne, tente un éclairage réciproque entre des résultats anciens (ceux des méthodes infinitésimales de Newton, Huygens et Hooke) et des développements très récents. Là encore, il ne s'agit plus d'une présentation originale de résultats acquis que d'un développement nouveau, mais cette originalité est en elle-même intéressante.

Ajoutons que la systématique ou l'épidémiologie ont une relation directe avec les textes anciens qui peuvent ainsi resté des sources primaires de la recherche.

Enfin, du point de vue de l'histoire des sciences, le XXème siècle est bien entendu une période importante. D. Lecourt (responsable du DEA en histoire des sciences de Paris VII) signale en 1994 (entretien repris dans la charte documentaire) que les étudiants de cette discipline ont, pour moitié, une formation scientifique. On peut ainsi s'attendre à ce que l'histoire des sciences contemporaines soit un objet d'étude important qui nécessite de plus l'utilisation conjointe des textes historiques et de résultats les plus récents (puisque l'évolution des concepts n'est pas achevée).

Si le phénomène massif est bien la transformation rapide d'un texte scientifique en une source pour l'histoire de la discipline, il me semble cependant que certaines nuances tempèrent ce constat. Ainsi, si les collections du libre accès du Département sont déconnectées des collections en magasins, les éléments ci-dessus militent au contraire pour la restitution de la continuité. Or ceci correspond à un des objectif assignés rappelé plus haut : un fonds propice à une enquête préalable approfondie d'un sujet de recherche, à des consultations précises et à la formation régulière de bibliographie. Cela reste par ailleurs conforme à l'orientation générale de la BnF comme bibliothèque patrimoniale de recherche. La lacune actuelle ne peut être que préjudiciable à la mise en valeur des fonds scientifiques en général et des collections du libre accès en particulier. Or même si le jeu de l'édition (rééditions, œuvres complètes) comblent partiellement ce déficit, cela reste marginal. Il me semble qu'un programme d'acquisitions rétrospectives réaliste (si on reste au niveau de référence) pourrait être souhaitable.

2.2 Quelques données sur le Département

2.2.1. Les collections patrimoniales issues du déménagement

Le département gère en magasin les lettres « scientifiques » de la cotation de N. Clément. Il s'agit essentiellement de la lettre S pour les sciences naturelles, de la lettre T pour les sciences médicales et de la lettre V, plus mélangée, pour les mathématiques, les arts et le commerce. Les documents cotés V avant 1875 sont conservés par le Département Littérature et art.

Il est bien évidemment difficile de donner une évaluation précise de la volumétrie des différentes lettres. Le cédérom de la conversion rétrospective (qui concernent les documents des origines à 1970) permet pourtant de donner quelques indications (en supposant que les accroissements sont uniformes sur l'ensemble des différentes lettres). Ainsi sur les 3 365 000 notices qu'il contient, 167000 proviennent de la lettre V postérieure à 1875 (soit 5% du total), 120000 de la lettre S (3.6%) et 180000 de la lettre T (5.3% dont 55000 thèses): le

département gère donc à peut près 15% des collections patrimoniales de la bibliothèque ce qui représente 21 km de rayonnage sur 220.

2.2.2 Les accroissements actuels pour les magasins

Les ouvrages entrés par dépôt légal (ouvrage et périodiques) sont depuis début 1996 repartis entre département selon les disciplines. La proportion revenant au Département Sciences est d'environ 13% du total du dépôt légal, ce qui représentera entre 7 500 et 8 000 volumes de monographies et de fascicules de périodiques pour l'année 1999. Cette proportion est légèrement inférieure à celle donnée par les statistiques officielles²: les classes CDU 5 (sciences exactes) et 6 (sciences appliquées) représentent respectivement 5% et 14.5% des notices pour l'année 1997. La différence provenant de certaines sous-classes de la CDU (664 et 665) qui concernent l'économie et par suite sont, à la BnF, conservés au Département Droit, économie, sciences politiques.

Les dons sont aussi répartis selon les disciplines puis traités par les départements. Cela représente pour le Département environ 400 dons par ans sur un total de 4 000 pour la bibliothèque. Ils sont importants pour les collections rétrospectives des périodiques.

Le département possède par ailleurs l'ensemble des thèses reproduites sur microfiches (toutes disciplines confondues). Ce fonds est exhaustif à partir de 1985 puisque les deux centres de reproductions déposent un exemplaire à la BnF depuis cette date.

Enfin, les acquéreurs du département font quelques (rares) acquisitions pour les magasins soit en complément des collections existantes soit en continuité avec les collections du libre-accès.

2.2.3 Les salles et collections en libre accès

Comme tous les départements thématiques, le Départements Sciences aliment la base bibliographique du catalogue des collections en libre accès. Il tente cependant de résorber le retard de catalogage (environ 7 000 documents en ce qui le concerne) en adoptant des notices simplifiées pour certains documents. Le logiciel exploitant la base permet en effet de ne pas faire les liens avec les autorités (auteur, collectivité, collection, matière) sans que cela handicape la recherche bibliographique. Ce scénario permet aux vacataires de soulager le travail des catalogueurs puisqu'ils peuvent faire ces notices après une courte formation. Deux ans devraient suffire pour absorber le retard, les notices minimales seront reprises lorsque le rythme des acquisitions ralentira (fin de la constitution des collections du libre accès).

a/ le HdJ

Le libre-accès est prévu pour une capacité de 72000 monographies (18% du libre-accès de la bibliothèque pour ce niveau), il est actuellement rempli à 79% si on considère les livres livrés mais seulement à 63.5% pour les livres catalogués.

Un effort particulier est consacré aux périodiques scientifiques puisque 1597 titres de périodiques sont comptabilisés ce qui représente 38% des titres du Rez-de-Jardin.

Du fait des caractéristiques de l'édition scientifique, la langue largement majoritaire est l'anglais. Notons que malheureusement, seuls les quelques années en salles sont consultables pour les périodiques.

b/ le RdJ

² http://www.bnf.fr/web-bnf/infopro/editeurs/st-index.htm

Le libre-accès est prévue pour une capacité de 47 800 monographies (soit 15% du libre-accès de la bibliothèque pour de ce niveau), il actuellement rempli à 67% pour les ouvrages livrés mais à 59% pour les ouvrages catalogués.

427 titres de périodiques vivants sont proposés (12%) et 1 250 cartes de géographie.

Les documents sortis des magasins du Département pour la communication représente en moyenne 13% des prélèvements conformément à la proportion de documents en magasin. Mais on communique en salle R et S moins de documents que n'en sont prélevés dans les magasins du Département. Cela traduit le fait que la fréquentation de ces salles est plus faible. La communication peut être soit directe (5 documents) soit en différée (8 documents).

2.3 La documentation électronique

Le monde de l'édition connaît aujourd'hui une évolution rapide du fait des moyens informatiques. Les périodiques ont de plus en plus (ou uniquement) une version électronique disponible, le phénomène étant particulièrement marqué dans les domaines scientifiques. Les chercheurs étant souvent attentifs à l'actualité de leur discipline, ce médium est donc pour eux privilégié.

Cependant la BnF, malgré l'image moderniste qu'elle affiche (Gallica, site web) ne propose ni périodique électronique ni base de données en ligne. Plus de deux cents titres de cédéroms (en science, ce sont surtout des bases bibliographiques comme *Chemical abstract* ou *INSPEC*) sont disponibles mais ils ne suffisent pas pour fournir l'ensemble des outils électroniques.

Notons que sur le marché de l'édition, les bibliothèque universitaires et de recherche s'organise peu à peu sous forme de consortium pour traiter avec les éditeurs ou encourager une édition électronique moins onéreuse.

La BnF accuse donc dans ce domaine un retard certain dans un contexte où les enjeux sont importants. Un groupe de travail réfléchit actuellement à l'organisation à terme d'une chaîne de traitement complète de ce nouveau support (rédaction des marchés et suivi financier, choix des titres, modes de signalement et interface publique, problèmes de gestion informatique) mais son fonctionnement est handicapé par l'absence d'une politique claire définie par l'établissement et par une disponibilité irrégulière de certains participants concernés par d'autres priorités.

Malgré tout, le Département *Sciences* a mis à disposition de ses lecteurs (HdJ et RdJ) plus de cent titres de périodiques avec un rétrospectifs de quelques années. Ils sont fournis par deux éditeurs, *Springer* et *EDP sciences*, dont la bibliothèque possède les abonnements imprimés. Ils sont accessibles à partir des pages web du Département qui fournissent le lien avec le site de l'éditeur. L'accès est limité bien entendu au domaine de la BnF.

Le principe de gratuité (ou de supplément modique) permettrait de doter la BnF d'une collection importante étant donné l'importance de ces abonnements (près de 2000 pour le seul Département *Sciences*).

D'autre par, les acquéreurs de la BnF ont été sollicité/pour un test de la base de donnée d'OCLC³ susceptible de remplacer ou de compléter les cédéroms dont le montage informatique reste complexe. Sans prétendre avoir fait un enquête méthodique, les consultations que j'ai pu faire m'ont amené aux observations suivantes. Cette base présente les avantages de donner les rétrospectifs importants pour un grand nombre de titres et de facilité la consultation par une interface unique. Cependant, comparée aux cédéroms, le temps

reserve

³ http://firstsearch.oclc.org/

d'accès (surtout pour la consultation des index), la simplification du mode de recherche (pas ou peu de liens hypertextuels et dans certains cas les abstracts ne sont pas indexés) et le manque de lisibilité du domaine couvert par les bases rendent la recherche difficile à maîtriser exactement. Une interface Internet, dans ce cas précis, gagne en simplicité mais perd en précision.

Il semble ainsi que dans ce domaine, la BnF manque d'une définition de sa politique documentaire pour pouvoir mettre en œuvre une chaîne de traitement efficace alors qu'elle dispose de moyens matériels informatiques suffisants. La documentation électronique n'apparaît pas comme un axe prioritaire, ce qui est peut-être conforme à la position d'une bibliothèque nationale patrimoniale : si Gallica et le site web de la bibliothèque offrent une image moderne de l'institution, ils sont tous deux orientés vers la dimension patrimoniale des collections. te me aidefinit dans 6

2.4 Les collections scientifiques de la BnF

Les collections du Département ne concernent pas que les sciences et inversement il ne possède pas toutes les documents d'ordre scientifique.

2.4.1 Réserve et Département des Manuscrits

Le département des Manuscrits possèdent quelques fonds importants de savants. Ainsi, au XVIIème siècle ce sont les papiers de l'astronome I. Boulliau puis ceux du Père Mersenne qui rejoignent les collections de la Bibliothèque royale et au XVIIIème ceux de l'astronome J.J de Lalande. Notons aussi les archives manuscrites de J. Fourier, le fonds des Larrey père et fils et enfin le fonds de L. Pasteur (donné à la Bibliothèque nationale en 1964) à la fois important et divers quant aux types de documents présents. Les papiers de Pierre et Marie Curie (donnés en 1967) et les notes de cours de P. Painlevé font aussi partie des collections de ce département.

La Réserve des livres rares possède aussi beaucoup des textes scientifiques importants pour l'histoire des sciences (Newton, Tycho Brahé, Copernic, Pascal, Kepler, Linné, Paré..).

2.4.2 Les collections des départements thématiques

Evaluer les collections strictement scientifiques et techniques est assez délicat : aux lettres S et T, il rajouter les lettres composites V et R (conservée par le département de philosophie). L'ensemble de la lettre V représente 250 000 entrées du cédérom (7.4%). Les arts et le commerce sont cependant catalogués dans cette lettre et constitue la moitié des ouvrages (proportion empirique à partir de quelques épis en magasins).

Quant à la lettre R, le cédérom ne permet pas d'en extraire le nombre d'entrée mais les statistiques données par L. Delisle pour la fin du XIXème siècle la place en position médiane entre les lettres soit 5.5%, proportion que l'on extrapole jusqu'à aujourd'hui en supposant les accroissements uniforme sur l'ensemble des collections. Mais peu de textes sont ici scientifiques : la proportion en serait de 10 ou 12% selon un échantillon fait sur l'inventaire R. L'ensemble des textes scientifiques représenterait donc environ 13% des collections de la BnF.

2.4.3 Les collections numérisées

La bibliothèque numérique de la BnF comprend aujourd'hui environ 86 000 ouvrages numérisés en mode image ou en mode texte.

Ce projet a débuté alors que l'Internet n'avait pas le succès qu'il connaît aujourd'hui. Prenant en compte cette forme de réseau, le serveur expérimentale *Gallica* a l'ambition de donner à la bibliothèque numérique une visibilité sur Internet. *Gallica II* consiste en une extraction d'environ 5000 textes des XIX et XXème siècles, principalement francophones, du corpus de la bibliothèque numérique. A cette collection s'ajoutent *Gallica classique* (textes français mis à la disposition avec l'aide de deux éditeurs extérieurs) et *Gallica Proust* (conçu en cohérence avec l'exposition actuelle sur Marcel Proust et présentant les pages manuscrites du dernier tome de *A la Recherche du temps perdu*).

Un mode de navigation spécifique est adopté sur l'ensemble de ce corpus. A coté d'une consultation classique par critères (auteurs, mots du titre, édition, date et sujet), la numérisation en mode texte (des textes ou des tables des matières) permet une recherche plein texte. D'autre part, le travail fait en amont pour le choix des textes fournit un mode de navigation possible à partir de l'architecture intellectuelle de la base : recherche par domaine, par chronologie ou par textes introductifs.

La version actuelle de *Gallica* permet donc de naviguer dans la base à partir des thèmes suivants : histoire, politique, droit, économie, littérature, philosophie, histoire des sciences et sciences humaines. Chacun de ces thèmes est décrit par un texte qui le situe au cours des deux siècles concernés. Chacun de ces thèmes renvoie alors à des textes présentation des disciplines concernées.

Ainsi le texte d'histoire des sciences donne accès aux textes qui concernent les mathématiques, l'astronomie, la physique, la chimie, les sciences de la terre et la médecine. Ces textes de vulgarisation situent les différents auteurs, dont les œuvres sont numérisés, dans le contexte de l'évolution de la discipline. On accède directement aux ouvrages par liens hypertextes.

P.S. Laplace, S. Poisson, A.M. Ampère, M. Chasles sont ainsi présents dans cette collection, chacun à travers plusieurs œuvres⁴. Dans la version actuelle de Gallica, 250 textes sont scientifiques (5%). Les statistiques de consultation indiquent que les textes introductifs de science sont les plus consultés.

La version Gallica III est en cours d'achèvement et devrait être disponible sur le site au plus tard en février 2000. L'ensemble des textes de la bibliothèque numérique libre de droit sera consultable étendant ainsi la couverture historique et de langue. Il y aura probablement au moins 35000 ouvrages dont 15% appartiennent au domaine scientifique. Les textes de Frantext sont cependant maintenu dans cette version.

Cet ensemble comprend un nombre important de collections de périodiques complètes (sauf quelques lacunes ponctuelles dues à l'état déficient des microformes). L'ensemble des publications de l'Académie des Sciences (Histoire de l'Académie des sciences depuis l'origine, les différents Mémoires de l'Académie des sciences, Comtes rendus de l'Académie des sciences de 1830 à 1930) ainsi que le Journal des savants et les Acta Eruditorum sont numérisés en mode image avec une saisie en mode texte des tables des matières.

Différents journaux étrangers seront aussi disponibles comme le *Journal für praktische chemie* ou le *Journal of physical chemistry* (de 1827 à 1928). Signalons enfin les publications de la Royale Society (*Philosophical transactions* depuis l'origine jusqu'en 1928, *Proceedings of the Royale society*) qui formeront un ensemble important.

⁴Les livres numérisés en mode texte par Frantext ont la particularité de ne plus comporter figure ou formule mathématique. La *Théorie analytique de probabilités* de P.S. Laplace devient ainsi un ludique texte à trous ...

L'extension du corpus nécessite une adaptation des textes introductifs, mais il est aussi apparu que les textes initiaux étaient trop longs pour une consultation sur Internet. Il semble en effet qu'il soit préférable de prendre la page écran comme unité de consultation et d'utiliser les liens hypertextes pour naviguer entre les différents éléments documentaires. Les textes de *Gallica II* font entre trois et neuf pages écrans sur lesquelles sont distribués les liens vers les ouvrages numérisés.

La forme adoptée pour la nouvelle version de Gallica prend donc la page écran comme unité avec un rappel des liens proposés pour chaque discipline à la fin du texte introductif (le contenu de la page web est ainsi résumé sur la page de consultation). Le nombre des textes introductifs est multiplié (27 sont prévus en science sur un total de 150 pour l'ensemble de la collection de Gallica III), chaque siècle est présenté de manière général par un texte « chapeau » puis selon différents éclairages précis. Ainsi le XVIIème siècle est caractérisé rapidement du point de vue de l'évolution des idées en astronomie, G. Bruno, Galilée, Newton sont évoqués. Puis suivent quatre thèmes traités sur une nouvelle page web : l'évolution des forme de travail et de communication avec la création des académies et les premiers périodiques scientifiques ; les progrès de l'optique instrumentale et théorique ; la figure de Galilée et enfin celle de Newton. Il ne s'agit donc pas d'une description de l'évolution des idées scientifiques pour l'ensemble de ce siècle mais d'un aperçu concis. Chaque texte des thématiques est suivi par une liste d'auteurs avec pour chacun une courte biographie et le liens avec leurs œuvres numérisées.

Nathalie Pigeard est responsable du domaine des sciences des collections de Gallica au Département de la *Bibliothèque numérique*, elle a sollicité l'aide des personnes du Département *Sciences* pour l'écriture des textes introductifs. Ils ont été relus et corrigés par N. Pigeard, A. Karvar (chef de service du Département) et moi-même en veillant au contenu, à la précision et la concision de la présentation.

2.5 Le service public

J'ai assuré durant mon stage les tâches de service public définies pour les catégories A et B du personnel. Il s'agit des postes intitulés « Renseignements bibliographiques » des banques de salles du HdJ et du RdJ. L'organisation diffère entre les deux niveaux, ils seront présentés successivement. L'ensemble du service public est l'objet d'une formation assurée régulièrement par l'établissement (formation au catalogue et, prochainement, formation à l'utilisation des cédéroms) auxquelles j'ai participé.

La fermeture de la BnF en septembre a permit un premier bilan après un an d'ouverture du RdJ. L'organisation du service public et de la répartition des tâches pour les différentes catégories de personnelles ont ainsi pu être ajustées.

2.5.1 Le HdJ

La salle C est placée sous la responsabilité du Président de plage (un des deux catégorie A ou B présent). Il ouvre la salle, s'assure de la présence du personnel, règle les éventuels conflits avec les lecteurs en salle (et éventuellement fait appel à un membre de la direction) ou à son entrée avec le service de surveillance. Quatre autres personnes (catégories A, B ou C et vacataires) sont présentes en salle pour les renseignements bibliographiques, la communication des microformes, la surveillance en fonds de salle. L'ensemble du personnel du Département fait du service public en alternant par plages horaires.

Le «Renseignement bibliographique» consiste en une aide pour les recherches bibliographiques, une information sur l'organisation de la bibliothèque (autres salles du même niveau et rôle du RdJ) et parfois en une réorientation vers d'autres bibliothèques scientifiques parisiennes (Jussieu, Médiathèque de la Villette, CNAM). Le public est majoritairement étudiant, mais la diversité des demandes indiquent que d'autres catégories sont présentes ponctuellement. Notons que les salles du HdJ sont fréquemment saturées, en particulier le week-end.

Les postes informatiques offrent la possibilité de consulter l'Internet. Son utilisation domine largement les autres usages possibles (catalogue, cédéroms, documents numériques). Les sessions sont cependant limitées (1h30) mais rien n'empêche l'utilisateur d'enchaîner les sessions. Les postes permettant la consultation de l'Internet (la majorité) sont ainsi souvent saturés et monopolisés par un lecteur. Ceci pose peut-être le problème d'une typologie hiérarchique des postes informatiques ne correspondant pas exactement à l'utilisation constatée.

D'autre part, l'établissement souhaite restreindre l'usage de l'Internet à la recherche documentaire excluant ainsi la messagerie pourtant utilisée fréquemment.

Cette situation était difficilement contrôlable par le personnel qui n'a aucun moyen de vérifier le respect des sessions ni celui des usages permis.

Deux éléments d'ordre différents pourraient résoudre ces problèmes. La simple disposition d'un écriteau sur les ordinateurs rappelant les règles d'utilisation des sessions permet aux lecteurs d'assurer eux-mêmes une partie de la gestion des flux : ce document donne en effet « l'autorité » au lecteur qui « patiente » de réclamer la place d'un lecteur en fin de session.

D'autre part, une charte d'utilisation est en cours d'élaboration, elle permettra en particulier de demander aux lecteurs de limiter leurs utilisations de l'Internet à la seule recherche documentaire. La charte sera un document de référence sur lequel s'appuiera l'autorité du personnel.

2.5.2. Le RdJ

Les salles R et S sont aussi sous la responsabilité d'un Président de Plage. Il gère de plus les problèmes de communication des documents (problèmes de cote, absence constatée, document incommunicable..). La chaîne de communication (prélèvement en rayon, pistage et jusqu'à la mise à disposition du lecteur) est assurée par les magasiniers.

Le « Renseignement bibliographique » (deux personnes A/B du Département avec des renforts d'autres services n'ayant pas de salle) se concentre ici sur les problèmes inhérents au catalogue informatique des documents en magasins. Les lecteurs connaissent le document qu'ils recherchent, mais ils sont confrontés parfois à la difficulté de le localiser et d'en obtenir la communication.

L'essentiel des problèmes provient de l'ampleur des collections et de la succession historique des modes de description. L'aide aux lecteurs repose ainsi sur la connaissance de la structure du catalogue, la connaissance des collections et l'utilisation des outils complémentaires (cédérom *Myriade*, base Sycomore, bibliographies du libre accès). Pour ces cas précis (et pointus), l'autonomie du lecteur est limitée et cela d'une manière durable. L'uniformisation des accès (auteurs et titres), la restitution de certains liens entre notice bibliographique et données locales sont des entreprise importantes et à très long terme, retardées aujourd'hui par la dénonciation du contrat avec Cap Gemini : la BnF ne dispose toujours pas d'un système informatique lui permettant d'intervenir sur le catalogue.

Par ailleurs, l'OPAC a été défini à partir d'une version achevée du catalogue. Il n'est pas toujours très clair pour le lecteur et certains expriment l'impression d'être confronté à un outil

17



trop professionnel. En tout état de cause, il n'est pas conçu pour fournir une aide en cas de difficulté avec la forme actuelle de la base bibliographique.

Le rôle du bibliothécaire est ainsi central (et suscite les chaleureux remerciements des lecteurs...). Il est aidé par un recours (personne du Département) pour les vérifications en magasin. Il est d'autre part en lien fréquent avec le personnel des autres banques de salles. Les lecteurs peuvent en effet se faire communiquer des documents de n'importe quel magasin (sauf pour les communications manuelles ou exceptionnelles), et les problèmes rencontrés nécessitent souvent d'avoir recours à l'aide des personnes des départements concernés. La relation est le plus souvent téléphonique, ce qui soulève parfois quelques difficultés pour la communication des données.

L'offre documentaire scientifique de la Bibliothèque nationale de France, à la fois riche et originale, est encore mal connu par le public attendu. Je n'ai pu donner ici que quelques éléments parmi l'ensemble des enseignements que j'ai pu retiré de cette expérience concernant la réflexion autour de la constitution d'un fonds et les possibilités de sa mise en valeur.

Bibliographie consultée

Agitation dans l'édition scientifique, La Recherche n°320, mai 1999, 17.

Balayé S. Le développement des collections à la Bibliothèque nationale dans Histoire des bibliothèques françaises : les bibliothèques de la Révolution et du XIXème siècle. Paris, 1994.

Beaudiquez M., Beaugendre A-M. Du tiroir à l'écran: les opérations de la conversion rétrospective de la Bibliothèque nationale de France. *ICBC* vol 26, n°4, oct/dec 1997, 85-90.

Béguet B., Hadjopoulou C. Les collections en libre accès de la Bibliothèque nationale de France : organisation par départements et usage de la Dewey, *BBF*, t.41, n°4, 1996, 40-44.

Bibliothèque de France. Commission d'acquisition sciences. Compte rendu de la réunion du 4 avril 1990 [diffusion interne].

Bibliothèque de France. Commission d'acquisition sciences. Compte rendu de la réunion du 14 septembre 1990 [diffusion interne].

Bibliothèque nationale de France. Direction des collections. Mission de coordination *Politique documentaire : données pour une évaluation* par B. Béguet et C. Petit. BnF, 1999 [diffusion interne].

Blasselle B. La bibliothèque nationale, 2ème éd. PUF, 1993

Blasselle B. Classement des savoirs et classement des livres de la Bibliothèque nationale de France dans *Tous les savoirs du monde*. Paris, 1996.

Blasselle B., Melet-Sanson J. La Bibliothèque nationale de France: mémoire de l'avenir. Gallimard, 1996

Cahart P., Mélot M. Propositions pour une grande bibliothèque: rapport au Premier ministre. Documentation française, 1989.

Callenge B. Un outil de gestion des collections : les cotes du libre accès, BBF t.39, n°6, 14-20

Charbonneau L. Catalogue des manuscrits de Joseph Fourier conservés au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale. *Cahiers d'histoire et de philosophie des sciences*, nouvelle série n°42, 1994.

Corn A (dir.) Des livres rares :depuis l'invention de l'imprimerie. BnF, 1998. Etablissement Public de la Bibliothèque de France Propositions pour une charte documentaire. EPBF, 1994 [diffusion interne].

Etablissement Public de la Bibliothèque de France. Département bibliothéconomie et relations avec les bibliothèques. Secteur politique documentaire Les sciences à la Bibliothèque de France. EPBF, 3 janv. 1991 [diffusion interne].

Etablissement Public de la Bibliothèque de France. Département bibliothéconomie et relations avec les bibliothèques. Secteur politique documentaire Les sciences à la Bibliothèque de France. EPBF, 7 avril 1992 [diffusion interne].

Fuentes E. La politique documentaire de la Bibliothèque nationale de France dans le domaine des sciences. BnF: 1994 [diffusion interne].

Gattégno J. La Bibliothèque à mi-parcours : de la TGB à la BN-bis ? Paris : Cercle de la librairie, 1992.

Lemaire A. Les livres de physiques à la Bibliothèque nationale de France : un exemple des problèmes posés par la nouvelle organisation des collections. ENSSIB, Diplôme de conservateur de bibliothèque, Rapport de stage, 1995.

Ministère de la Culture et de la Communication. Inspection générale des bibliothèque. Rapport de synthèse sur la Bibliothèque nationale de France, établi par A. Poirot. Ministère de la Culture, 1999.

Portes L. L'ordre des livres selon Nicolas Clément dans Mélange autour de l'histoire des livres. Bibliothèque nationale de France, 1998, p. 64-92

Prévost M6L. Les fonds scientifiques à la Bibliothèque nationale de France : un exemple : le fonds Pasteur. Les cahiers de l'Ecole nationale du patrimoine n°3, 199, 37-47.

Nowak M. DEA et thèse : la baisse continue, *La Recherche* n°320, mai 1999, 99-100.

Raccah P. L'espace sciences et techniques à la Bibliothèque de France, *BBF*, t. 42, n°6, 1997, 23-27.

Renoult D. La bibliothèque numérique de la BnF: conception, méthodes, résultats. *Document numérique*, vol 2, n°3-4, 1998.

Sanson J. De la Bibliothèque nationale à la Bibliothèque de France, *BBF*, t. 38, n°3, 1993, 64-70

Sanson J. De l'encyclopédisme aux départements thématiques : une nouvelle organisation des collections. *Journées d'étude des 3 et 4 avril 1995*.

Tesnière V. La politique d'acquisitions de la Bibliothèque de France, *BBF*, t. 38, n°6, 1993, 43-54.

Tesnière V. Place des sciences à la Bibliothèque nationale de France dans Le patrimoine écrit scientifique et technique : acte du colloque, Roanne, 5-6 octobre 1993. FFCB, ARALD : impr. 1994.